

Avis de constitution

SOCIETE « BIWANE COMMUNICATION »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE ANCIEN COCOVICO
EN FACE DE LA MOSQUEE D'ANGRE, Lot 4400, Ilot 343

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 12/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BIWANE COMMUNICATION »

Objet :

- SPONSORING
- RELATIONS PUBLIQUES
- CONSEIL EN PROMOTION
- ETUDES MARKETING SPECIFIQUES AUX BESOINS DU CLIENT-ANNONCEUR
- ELABORATION DE STRATEGIES PUBLICITAIRES
- CONCEPTION DE PROJETS ET DE PROGRAMMES PUBLICITAIRES
- CREATION DE MESSAGES PUBLICITAIRES
- CONCEPTION ET CREATION GRAPHIQUE
- ETUDES DES SUPPORTS ET ANALYSE DES AUDIENCES
- MISE EN ŒUVRE, DISTRIBUTION ET EXECUTION DE CAMPAGNES PUBLICITAIRES.
- ACTIVITES CONNEXES LIE A LA COMMUNICATION, AU MARKETING ET AU DIGITAL
- DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE ANCIEN COCOVICO EN FACE DE LA MOSQUEE D'ANGRE, Lot 4400, Ilot 343

Dirigeant(s) M EKICHI BOMBE YANNICK PRESLEY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09574 du 19/09/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56919/GTCA/RC/2024 du 19/09/2024

